



Une Médiathèque plus qu'un bâtiment, ce sont des agents et des conditions de travail !

Mai 2022

Cela fait maintenant plus de 2 ans que la Médiathèque centrale du réseau des bibliothèques de Perpignan a réouvert. Pour la CGT des territoriaux de Perpignan, il est temps de faire un premier bilan.

La belle façade et le reste...

Cette rénovation a permis de faire entrer la lumière dans un bâtiment qui pouvait sembler sombre à beaucoup, d'agrandir les espaces publics, de décroquer les différentes utilisations du lieu et d'aller vers une bibliothèque troisième lieu. **Si la vitrine est belle, l'arrière-boutique quant à elle ne fait pas rêver.**

Ainsi, la **porte d'entrée** de la Médiathèque est encore plus lourde qu'avant la rénovation ce qui est particulièrement gênant quand l'établissement se veut à la pointe de l'accessibilité !

Sur le cahier des charges, la **climatisation** devait être repensée par palier, et finalement, elle reste centralisée, ce qui engendre des différences sensibles de température selon les espaces au détriment du confort des usagers et des agents.

Par mesure d'économie, **l'ascenseur et le monte-charge** n'ont pas été remplacés. L'un comme l'autre ont connu de graves dysfonctionnements récemment et l'ascenseur n'a pas été en fonction pendant 3 semaines, posant un véritable problème d'accessibilité. Le monte-charge, lui, est toujours inutilisable à ce jour. Ce qui handicape réellement le travail quotidien de transit.

Avec la rénovation, les espaces de travail internes ont été amoindris au bénéfice des espaces publics. Cette réduction s'est faite en oubliant **les espaces de stockage du matériel** ce qui engendre beaucoup de manipulations de chaises et de tables pour mettre en place les animations.

Après l'euphorie des premiers jours de réouverture avec une énorme fréquentation, un grand nombre d'inscriptions, **les agents ont du faire face aux aléas de la pandémie de la Covid 19 avec son lot de fermetures et de réouvertures partielles. Ce fut donc une adaptation permanente pour le personnel.**



Enfin, il y a eu l'introduction du passe sanitaire. Ce qui a engendré une grogne de certains usagers et une baisse significative du lectorat qui est en train de revenir.

La solidarité des agents a permis de gérer sans trop de casse cette période difficile mais maintenant, ils doivent faire face au non remplacement de 3 collègues. Ce qui les amène à jouer des chaises musicales pour pallier aux absences notamment dans les bibliothèques de quartier. **Ça ne peut plus durer !**

Par ailleurs, des départs à la retraite se profilent et donc des remplacements sont à prévoir rapidement.

Nous sommes inquiets quant l'effectivité de ces remplacements au vu du gel des recrutements et même de la suppression de postes dans la collectivité. Après avoir engagé à grands renforts de médiatisation des policiers municipaux supplémentaires, l'exécutif municipal veut contenir la masse salariale en 2022 et donc engager très peu d'employés sur cet exercice **pour arriver à faire baisser le nombre d'agents d'une centaine passant ainsi de 2287 à 2187. Car dans le même temps, il y a des départs à la retraite dans beaucoup de services qui ne seront pas remplacés.**

De plus, la municipalité a comme objectif « la rationalisation des effectifs [...] et surtout à une révision en profondeur des organisations de travail ». **Derrière cette phrase, se cache une véritable attaque contre les conditions de travail des agents de la ville de Perpignan. Ainsi, on nous annonce bien tranquillement la mutualisation des fonctions au nom d'un supposé « soucis d'optimisation des ressources... ». Ce qui signifie une volonté d'intensification du travail et une polyvalence accrue !**



A la CGT des territoriaux de Perpignan, nous pensons que ce sont les agents qui sont les experts de leur propre travail. En tant qu'agents, nous sommes donc en mesure de savoir comment et avec quels moyens travailler au service de la population.

Et ce n'est pas parce que la municipalité a enfin décidé d'accéder à une vieille revendication des agents sur les tickets restaurants qu'ils doivent subir en échange une perte de personnel !

Nous revendiquons :

- ✓ Le remplacement immédiat des départs en retraite
- ✓ L'embauche statutaire des contractuels en poste actuellement
- ✓ L'embauche de nouveaux collègues pour assurer un service public de proximité de qualité !

Pour défendre mes droits et en gagner d'autres, j'adhère !